

L'IA nous sauvera-t-elle de notre boulimie législative ?

Par Giles Daoust, Entrepreneur et écrivain

L'aboutissement de la folle complexité du système législatif humain, est son incapacité à l'administrer lui-même

Le monde occidental (et certainement l'Europe) souffre depuis quelques décennies de boulimie législative. En Belgique, les entreprises sont particulièrement touchées, car elles doivent se conformer aux réglementations européennes, belges, bruxelloises, wallonnes, flamandes, et communales. Par ailleurs, **la législation évolue trop rapidement** que pour être appliquée efficacement, et ses effets mesurés correctement.

Pour faire face à ce tsunami, les entreprises se dotent de **services juridiques de plus en plus copieux**, et croulent sous une **charge administrative totalement absurde**, pour un impact parfois limité par rapport aux espoirs du législateur.

Les pouvoirs publics eux aussi n'ont d'autre choix que d'engager du personnel et/ou créer des entités nouvelles, pour tenter de gérer la mise en application et le suivi administratif des législations. Mais **la taille que prennent l'État et ses nombreuses subdivisions atteint sa limite** (on ne peut tout de même pas accepter que plus de la moitié de la population active travaille pour l'État). Et malgré cela, la qualité des services publics est en baisse, de même d'ailleurs que la qualité du service de beaucoup d'entreprises. Pourquoi ? Parce qu'**une trop grande partie du temps de travail est consacrée à gérer l'administratif**.

Étant donné qu'il est peu probable que le législateur se mette soudain à supprimer des anciennes lois plus vite qu'il n'en vote de nouvelles, **l'IA pourrait être la seule à pouvoir nous nous aider à résoudre ce casse-tête.**

Il est utile d'examiner les choses sous l'angle du **principe de Pareto**, qui dit que 20% des efforts produisent 80% des résultats. Le reste des efforts est (relativement) peu productif. Vu sous cet angle, on pourrait imaginer à terme de **confier la gestion d'une grande partie de la charge administrative à des IA**. Celles-ci tiendraient compte de la législation et de la jurisprudence de manière rationnelle, après examen des données et dossiers reçus. Tant les entreprises que l'État et ses subdivisions, disposeraient alors du **temps nécessaire pour se concentrer sur la qualité de service et les relations humaines.**

Mais attendez... cela voudrait dire que je devrais m'adresser à une IA ??? Mais quelle horreur !!! Eh bien non, car à terme, on peut imaginer que ce serait *votre* IA qui s'adresserait à l'IA de l'État (en tenant compte bien entendu de vos préférences et consignes). Et ce n'est que dans les cas où les deux IA ne parviendraient pas à une solution ou à un accord, qu'elles passeraient la main au personnel public et privé dédié à cette tâche, et qui trouverait là sa plus grande valeur ajoutée.

Vous allez peut-être me dire que j'imagine ici **un monde complètement déshumanisé ?** Peut-être. Mais à bien y réfléchir, **n'est-ce pas déjà le cas aujourd'hui ?** Trouvez-vous vraiment que l'enchevêtrement de législations en mode « aiguille dans une meule de foin » est quelque chose d'organique, intuitif, convivial ? Par ailleurs, ne serait-il pas plus « humain » justement, de **parler en langage verbal à une IA** comme nous le faisons déjà aujourd'hui avec ChatGPT – et elle se chargera ensuite de convertir vos consignes en langage administratif – plutôt que de remplir des formulaires ou de suivre des procédures administratives lourdes ?

Si vous ne voulez vraiment pas en arriver là, **une version plus douce** serait que les IA « **prémâchent le travail** » des administrations et des entreprises, autrement dit préparent leur travail tout en laissant aux humains la décision finale. Mais à mon sens, cela reviendrait au même à terme, car dans combien de cas les humains feront-ils vraiment l'effort de s'opposer la solution proposée par les IA ?

Une alternative pourrait aussi être que **les politiciens utilisent l'IA pour les aider à simplifier nos lois**, à supprimer ou élaguer celles qui ne sont pas vraiment utiles, efficaces ou « impactful », à éviter les empilements d'exceptions et d'amendements ingérables, à imaginer les effets pervers et les dérives avant de voter une loi mal rédigée, etc. Mais comme la décision restera

humaine au final, bonne chance pour aboutir à un accord de gouvernement qui simplifiera tout ça !

Dans tous les cas, il me semble que **l'aboutissement de la folle complexité du système législatif humain, est son incapacité à l'administrer lui-même**. Il sera bientôt temps de passer la main à l'IA pour nous aider à gérer le monstre de Frankenstein que nous avons mis des décennies mettre sur pieds !